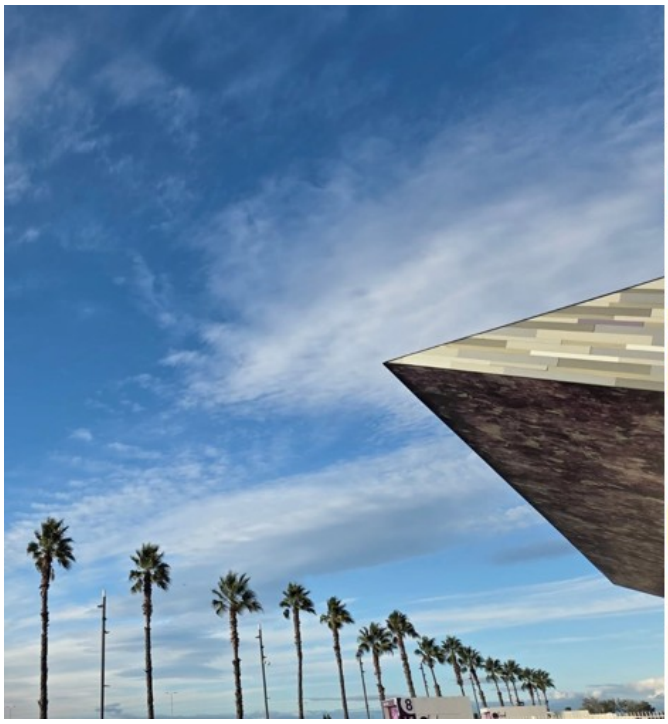
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les Notaires de la Chambre interdépartementale au congrès national à Montpellier





Les Notaires de la Chambre Interdépartementale des Notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse ont participé au 121e Congrès des Notaires de France, qui s'est tenu à Montpellier du 24 au 26 septembre 2025, sur le thème : « Famille & créativité notariale – Accompagner les tribus d'aujourd'hui ».

Chaque année, le Congrès rassemble près de 4 000 Notaires venus de toute la France. Véritable laboratoire d'idées, il constitue un temps fort de réflexion collective pour faire évoluer le droit en phase avec les transformations de la société.

Les Notaires de Vaucluse, du Gard, d'Ardèche et de Lozère réunis dans une nouvelle chambre interdépartementale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Durant deux ans, des commissions de Notaires ont travaillé sur les enjeux liés à la famille et à ses nouvelles formes. À l'issue de ces travaux, plusieurs propositions concrètes ont été adoptées : réaménagement du régime du PACS, simplification des changements de régime matrimonial, révision du statut du beau-parent ou encore désignation d'un tuteur pour l'enfant mineur en cas d'empêchement des parents.

Pour les Notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse, cette participation témoigne d'une volonté d'être au coeur des évolutions juridiques, afin de mieux accompagner leurs clients – familles, couples, entrepreneurs – dans leurs projets de vie et de patrimoine.

« Le Congrès n'est pas seulement une rencontre professionnelle : c'est un moment où nous préparons le droit de demain. Être présents, c'est affirmer notre engagement à servir les citoyens avec des outils juridiques adaptés à leurs réalités », souligne Jean-Baptiste Borel, président de la Chambre Interdépartementale.

La Chambre Interdépartementale regroupe 456 Notaires, répartis en 213 études. Le Congrès des Notaires de France a déjà inspiré près de 200 réformes législatives depuis sa création, confirmant son rôle majeur dans le débat public et la modernisation du droit.

Immobilier : le Département de Vaucluse augmente les 'frais de notaire' à partir du 1er mai

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

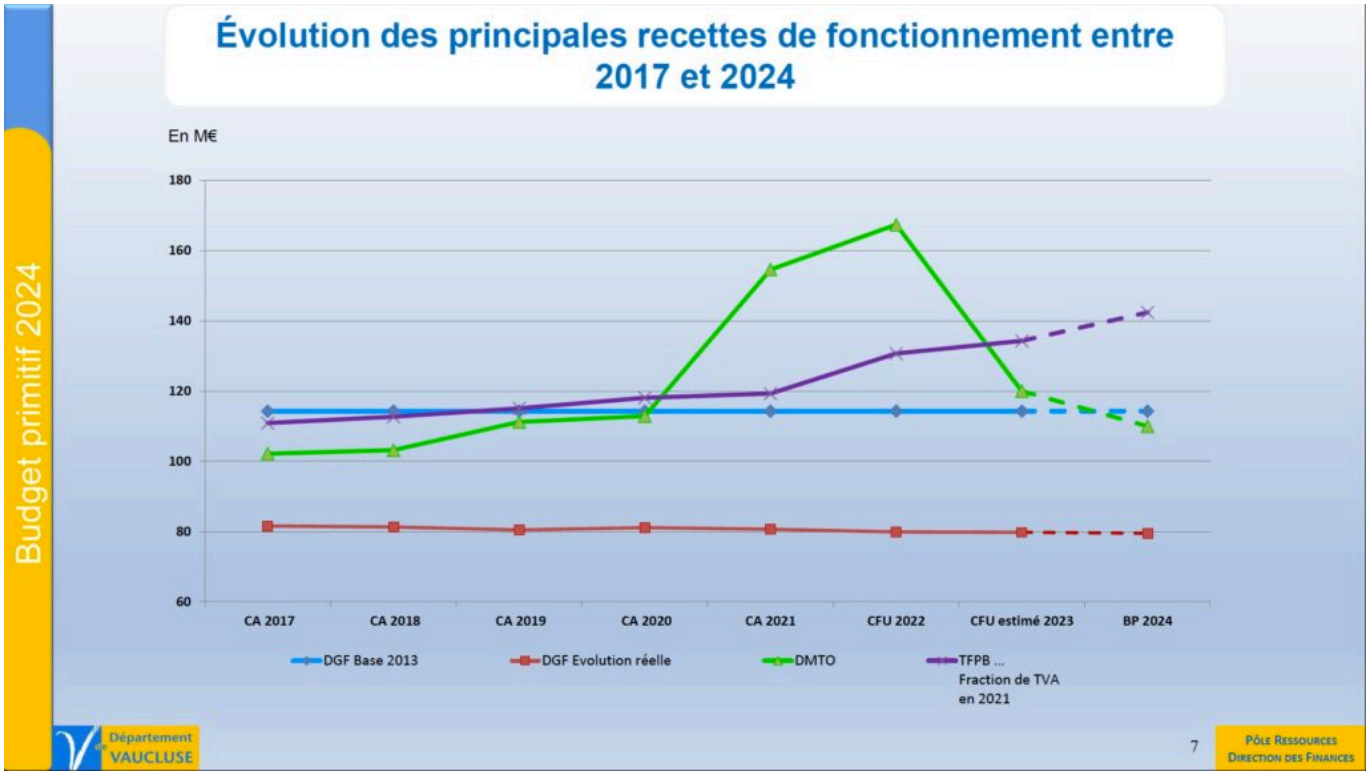


« En janvier, nous avons voté notre budget 2025, un budget contraint mais responsable, a expliqué en préambule Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse lors de la séance plénière qui vient de se tenir à Avignon dans l'hémicycle vauclusien. Nous avons voté 13M€ d'économies imposées par l'Etat. Dans le même temps, nos recettes de DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) ont fondu passant de 167M€ en 2022 à 106M€ l'an dernier, une perte de ressources de 61M€ en 2 ans (soit un retour aux chiffres avant Covid). Face à des départements exsangues, l'Etat a imaginé un mécanisme 'temporaire' pour permettre aux collectivités locales de retrouver un peu d'oxygène : relever le taux de ces DMTO de +0,5 point (de 4,5% à 5%), sauf pour les primo-accédants » (voir la délibération ici). Ce qui représente quand même 5M€ par an pour les collectivités locales.

Évolution des DMTO depuis 2017 en vert

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



© Département de Vaucluse / Présentation budget primitif 2024

Economiser 39M€ d'ici 2028

La présidente d'ajouter « Je ne vous cache pas que je trouve la façon de faire de l'Etat cavalière et inélégante. Comme femme de droite et par conviction, je suis contre les hausses d'impôts et de taxes. Mais en tant que présidente, il est de ma responsabilité de vous proposer cette solution. D'ici la fin du mandat en 2028, nous devrons économiser 39M€ et le Vaucluse a besoin de ces 12,5M€ pour pérenniser l'aide aux communes, accélérer les travaux du collège Roumanille et faire réaliser des études pour sécuriser le site de Fontaine-de-Vaucluse qui menace de s'effondrer. Mais au-delà de ces projets, il y a aussi l'ASE (Aide sociale à l'enfance), ses besoins sont croissants, le nombre d'enfants (1 940 recensés), de plus en plus grand et il en va là aussi de notre responsabilité.

Augmentation des 'frais de notaire' mais maintien des subventions culturelles

Néanmoins, je maintiendrai les subventions allouées à la culture ». Soit 1,82M€ au titre du volet 1 et 256 385€ au titre du volet 2. C'est à dire par exemple, parmi les 70 structures concernées, 620 000€ pour l'Orchestre National Avignon Provence, 57 500€ pour le Théâtre du Chêne Noir, 39 500€ pour Le Chien qui Fume, 140 000€ pour l'Opéra Grand Avignon, 627 400€ pour le Festival d'Avignon, 35 000€ pour les Musicales du Luberon, 30 000€ pour le Culture Lub de Cucuron et 10 000€ pour le Tremplin Jazz d'Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Pour le RN, le député de Carpentras Hervé de Lépineau dénonce « des prélèvements faits aux dépens d'un département qui souffre déjà, qui sera encore plus pauvre. C'est une solution 'bâtarde', vous allez faire les poches des Vauclusiens, trop c'est trop, on votera contre ». De l'autre côté de l'échiquier politique Jean-François Lovisolo précise « Le consentement à l'impôt a des limites. Même si vous mettez en avant de bonnes raisons, nous avons le couteau sous la gorge ».
Finalement la délibération sera adoptée malgré le vote contre des 6 conseillers départementaux RN et du binôme Lanthelme-Zilio.

Manifestation de la CGT

Pendant la séance, une manifestation avait lieu sous les fenêtres du Conseil Départemental à l'appel du syndicat la CGT des personnels de Vaucluse. « Le travail s'intensifie, nos conditions de travail se dégradent, les effectifs sont insuffisants, on a de plus en plus recours à des personnels précaires, à de la sous-traitance. On constate une forme de harcèlement, une absence de dialogue social, un manque de reconnaissance et les agents sont victimes de risques psycho-sociaux » explique un des manifestants.
A propos de ce rassemblement de la CGT, la présidente précise : « Le dialogue existe bel et bien au sein du département avec la DRH (Direction des relations humaines) qui gère au cas par cas. Une quarantaine de grévistes sur 2 362 agents, ce n'est pas la majorité du personnel. Et je vous rappelle que nous avons voté 1,7M€ pour les oubliés du Ségur de la Santé au lendemain du Covid à l'attention de tous les personnels de la catégorie C en lien avec les vauclusiens impactés par la crise sanitaire, ce qui est quand même une forme de reconnaissance de leur travail ».



Un appel à une manifestation inter-syndicale et unitaire a été lancé pour le 3 avril à Avignon
©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Chambre des notaires de Vaucluse, renouvellement de ses membres



La Chambre des notaires de Vaucluse vient de renouveler d'un tiers ses membres autour d'Alexandre Audemard, le président de l'interprofessionnelle, actuellement en deuxième et dernière année de mandature.

La nouvelle Chambre est élue pour deux ans, renouvelable par tiers chaque année. Président : Alexandre Audemard, notaire à Avignon ; Vice-Président : Jean-Baptiste Borel, notaire à Orange ; 1er syndic : Laure Jourdan-Rispal, notaire à Sault ; 2e syndic : Audrey Goncalves notaire à Cucuron ; 3e syndic : Marie Véré, notaire à Ménerbes ; Rapporteur : Pierre Doux, notaire à Sorgues ; Secrétaire-taxateur : Nathalie Doyon, notaire à Caderousse ; Trésorier : Laurent Gigoi, notaire à Carpentras.

Les membres
Annabel Auguet, notaire à Avignon, Olivier Jeanjean, notaire à Carpentras, Audrey Rivière-Tallon, notaire à Piolenc, Franck Giocanti, notaire à l'Isle-sur-Sorgue, Bertrand Isnard, notaire à Caumont-sur-Durance, Géraldine Poupart, notaire à Chateauneuf-du-Pape.

En Vaucluse
Près de 179 notaires au sein de 78 études maillent le territoire de Vaucluse, aux côtés de 500

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

collaborateurs. A l'image de l'évolution nationale, la moitié des notaires a été nommée postérieurement à l'an 2000, créant un rajeunissement de la profession dont l'âge moyen est de 47 ans avec un taux de féminisation croissant atteignant plus de 50%. Egalement la présidence offre une alternance femme/homme depuis 2008. La Chambre des notaires de Vaucluse représente les notaires de son ressort et assure, dans le département, l'exécution des décisions prises par le Conseil supérieur du notariat et le Conseil régional des notaires.

Chaque année, vingt millions de Français font appel à un notaire,
la plupart du temps lors d'une étape importante de leur vie : contrat de mariage, achat immobilier, création d'entreprise, donation… Le notaire est un officier public, intervenant dans tous les domaines du droit, rural, des entreprises, de la famille, de l'immobilier et du patrimoine. Son rôle est de préparer, rédiger, attester, enregistrer et conserver des documents ou actes notariés. Il conseille ses clients, dans l'objectif d'un contrat équilibré.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Légende photo de gauche à droite

Audrey Rivière-Tallon, notaire à Piolenc;
Jean-Baptiste Borel, notaire à Orange ;
Franck Giocanti, notaire à l'Isle-sur-Sorgue ;
Géraldine Poupart, notaire à Chateauneuf-du-Pape,
Annabel Auguet, notaire à Avignon ;
Marie Véré, notaire à Ménerbes ;
Olivier Jeanjean , notaire à Carpentras ;
Alexandre Audemard, notaire à Avignon, Président ;
Pierre Doux, notaire à Sorgues ;
Bertrand Isnard, notaire à Caumont-sur-Durance ;
Nathalie Doyon, notaire à Caderousse.

www.chambre-vaucluse.notaires.fr